PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 14 décembre 2020 à 19 h 30 **en vidéoconférence**, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

Règlement numéro 674 Décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2021.

Ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à .....*Ascot Corner*.....ce...*15e* .....jour de.....*décembre*... de l'an deux mille vingt.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, *Jonathan Piché, secrétaire-trésorier et directeur général* de la municipalité d'Ascot Corner, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro 674 à l'hôtel de ville de la municipalité d'Ascot Corner en date du 15 décembre 2020.

Et certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro 674 sur le site Internet de la Municipalité ce 15 décembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce *15e jour de décembre 2020.*

Directeur général et secrétaire-trésorier